

Energies renouvelables et sobriété énergétique

Ce mercredi 26 octobre 2022, dans le cadre d'une Journée thématique dédiée à l'énergie, Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, a signé la Charte d'engagement Ecowatt de RTE, avec François Camerlynck, Directeur des affaires publiques de RTE Occitanie.

"La situation internationale est particulièrement préoccupante et nous oblige à repenser notre souveraineté énergétique et faire évoluer nos comportements. En tant que collectivité territoriale, nous avons une responsabilité importante : celle de tout mettre en oeuvre pour limiter les impacts de cette crise et préparer l'avenir, a souligné Karine Traval-Michelet. C'est en ce sens que les collectivités territoriales oeuvrent en faveur du déploiement des énergies renouvelables et de la décarbonation depuis de nombreuses années, car ces changements ne sont pas épisodiques, ils sont le reflet de la période de transition que nous vivons."

"Nous oeuvrons ainsi à créer les partenariats qui nous aideront à accompagner cette transition, aujourd'hui avec la coopérative Citoy'enR et l'entreprise RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité français."

"Colomiers est la 1ère ville de la métropole à signer la convention avec Ecowatt, commente François Camerlynck. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer puisqu'une baisse de la consommation de 10% devrait pouvoir éviter les risques de coupure. Rendez-vous compte que si chaque citoyen éteint une ampoule chez lui au niveau national, c'est une économie d'énergie équivalente à la consommation de la ville de Toulouse !"

Un des outils d'EcoWatt est une application mobile qui communique en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français. A chaque instant, des signaux clairs guident ses utilisateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures ou réduire leur durée.

"Adopter les bons gestes pour maîtriser sa consommation d'électricité, c'est bon pour sa facture mais c'est aussi bon pour le réseau !"

Des panneaux photovoltaïque avec Citoy'enR

Lors de cette Journée thématique énergie, Karine Traval-Michelet, Martine Berry-Sévennes, Adjointe déléguée à la transition écologique, au patrimoine naturel et aux mobilités, et Benjamin Rioux, Adjoint délégué à l'Innovation territoriale, au développement numérique, ont échangé avec les représentants de la société coopérative Citoy'enR, sur le site de l'école maternelle Alain-Savary : cette école ainsi que le Centre de loisirs du Cabirol seront pourvus en 2023, respectivement de 590 et 645m², de panneaux solaires dans le cadre d'un partenariat avec Citoy'enR. Une production électrique cumulée estimée à 243.7 MWh.

Cette coopérative d'intérêt collectif a en effet pour objectif de créer des moyens de production d'énergie renouvelable sur l'ensemble de l'aire urbaine toulousaine.

Photovoltaïque et géothermie

La Ville de Colomiers investit depuis 2010 pour le développement de l'électricité solaire. Cette production représente déjà plus de 630 328 Kwh sur les sites suivants :

- o Crèche municipale du Château d'eau (2010)**
- o Groupe scolaire Lucie-Aubrac (2014)**
- o Complexe sportif Capitany (2014)**
- o Ecole élémentaire Simone-Veil (2021)**

De la même manière, plusieurs sites sont équipés en géothermie : deux logements de gardiens au complexe sportif Capitany, ainsi que le complexe de tennis du Cabirol et l'école élémentaire Simone-Veil.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr